

## INSCRIPTION ALSH

## MERCREDIS APRES-MIDI

Période : du 06/09/2017 au 18/10/2017

➤ A retourner en Mairie **avant le 06/09/2017**

NOM &amp; Prénom de facturation : .....

Adresse de facturation : .....

**TEL EN CAS D URGENCE :** .....

## Enfant(s) à inscrire à l'Accueil de Loisirs :

Nom	Prénom	Date de naissance	Scolarisé à Ploubezre*	Repas pris au restaurant scolaire*

\* Répondre par oui ou par non

**Rappel :**

Les enfants scolarisés à Ploubezre et inscrits à la cantine du mercredi prennent leur repas à partir de 12h30. Les enfants non scolarisés à Ploubezre et inscrits au Centre de Loisirs du mercredi après-midi peuvent prendre leur repas au restaurant scolaire à partir de 12h30. Le tarif appliqué est le même que pour un enfant scolarisé à Ploubezre.

Le centre de loisirs ouvre à 13h30 pour les enfants qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire.

**Toute ½ journée inscrite est due. Annulation de la prestation sur présentation d'un certificat médical ou si le service enfance jeunesse est prévenu au minimum le matin de l'absence de l'enfant.**

**Cocher les cases correspondantes**

		Petits (PS à GS)	Grands (CP à 6 <sup>ème</sup> )
Jours		Présence	Présence
Mercredi	06/09/2017		
Mercredi	13/09/2017		
Mercredi	20/09/2017		
Mercredi	27/09/2017		
Mercredi	04/10/2017		
Mercredi	11/10/2017		
Mercredi	18/10/2017		

**Observations :**


---



---

**Toute inscription vaut engagement définitif et donc engagement à payer pour la période réservée.**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, agissant en qualité de (Père, Mère, Tuteur, Titulaire de l'autorité parentale)\* demande l'inscription à l'ALSH du mercredi après-midi de mon (mes) enfant(s) désigné(s) ci-dessus.

\* Rayer les mentions inutiles

A \_\_\_\_\_, le

Signature